

## **Lettre ouverte aux membres de la Commission Locale d'Information de Cadarache (instance locale d'information indépendante de vigilance citoyenne).**

Mesdames, messieurs,

Par la présente, nous, membres du collectif « Bolkenstein », tenons d'abord à vous demander de nous excuser de notre comportement qui a consisté à vouloir imposer, dès le début de la réunion publique organisée par la CLI le 24 septembre dernier à Vinon, l'appel des élus nommés à cette CLI pour dénoncer qu'un certain nombre d'entre eux en sont éternellement absents. Nous comprenons que les membres de la CLI présents, ayant organisé cette séance, aient pu avoir le sentiment d'être accusés à la place de leurs collègues « éternels absents ». Nous regrettons notre maladresse qui n'a pas favorisé la suite du débat : l'animosité créée en début de la réunion s'est retournée contre nous et les moments de questions du public n'ont pu se dérouler dans un climat d'écoute apaisé et respectueux. Les questions, que nous avons posées auparavant par écrit, auraient pu retenir d'avantage l'attention de l'assemblée dans une meilleure ambiance : même si parfois elles se répètent d'une réunion publique à l'autre, elles permettent de faire évoluer les réponses sur les problèmes sociaux posés par l'accueil des travailleurs du chantier ITER.

Le collectif « Bolkenstein », tient à vous rappeler ou à vous informer, que le travail "bénévole", de recherche, d'analyse, d'information et d'explication, de ses membres est à l'origine de la mise en lumière de plusieurs informations importantes concernant la transparence et dont la CLI, n'avait pas eu connaissance, notamment, sur les conséquences sociales du chantier ITER :

- Nous avons rendu public, le contenu du guide du logement réalisé en 2012, pour le CEA, par l'entreprise Sémaphore ! Par notre analyse et nos actions, nous avons mis en lumière et dénoncé les camps de travail envisagés par les organisateurs de ce chantier.

- Nous avons rencontré les personnes qui ont réalisé l'étude de terrains, et les rédacteurs de ce guide, destiné aux entreprises du chantier pour héberger les bâtisseurs d'ITER. Ce document, inspiré du modèle du chantier EPR de Flamanville, répertoriait les possibilités d'hébergement envisagées pour environ 2500 travailleurs du chantier. **Il constituait, la révélation, de l'utilisation massive du dumping social sur le chantier ITER et ces nombreuses conséquences, dont la fraude sociale estimée à plusieurs dizaines de millions d'euros par an.**

- Nous avons permis par ces révélations, confirmées en réunion publique de la CLI par le SGAR (Secrétaire Général aux Affaires Régionales), M. BARSACQ, qui justifiait l'utilisation de ces camps en révélant, « que les travailleurs du chantier ne disposeraient que de 300 euros par mois pour se loger » ! Nous avons même été accusés par les représentants du CEA (Agence Iter France), d'avoir divulgué un document soi-disant « secret ». Nous avons su que certains des rédacteurs du guide avaient été licenciés ! Preuve que la transparence peut nuire !

- Nous avons également révélé, d'autres infos inconnues de la CLI, entre autre, que le journal américain, le *New-Yorker*, a publié en mars 2014 plusieurs articles concernant un audit réalisé à la demande des États-Unis, qui révélait d'importants dysfonctionnements dans l'Organisation ITER concernant l'organisation et le management du projet, soulignant un manque criant de culture de sûreté nucléaire **et donc de transparence** et de culture de projet : non-maîtrise des délais, des dépenses et de la qualité (maîtrise et suivi de la sous-traitance. et audit, publié en octobre 2013 est, en toute transparence, resté invisible de la CLI, alors que quelques semaines auparavant les ministres des pays concernés par le projet ITER s'étaient réunis à Cadarache , et que les échos de cette réunion dans la presse montraient des ministres tout sourire puisqu'ils considéraient que tout allait très bien pour le projet, et ce malgré l'explosion des budgets, les retards et malfaçons récurrents déjà connues !

**Votée Lors de la dernière réunion publique de la CLI le 24 septembre 2015, par nos interventions et nos questions nous avons voulu alerter la commission sur plusieurs points :**

- La fusion des commissions locales d'informations de Cadarache (Etablissement CEA) et d'ITER. fin 2013 par le conseil général du 13 pour des « raisons économiques », quelques dizaines de milliers d'euros, sur un projet évalué aujourd'hui à plus de 16 milliards. Nous pensons que cette fusion est

une aberration : notamment parce que la transparence du projet et du chantier ITER, sera alignée voire pilotée par le CEA, une entité qui de par ses origines militaires a pratiqué la culture du secret durant des décennies et n'est pas très encline à la transparence. Les preuves sont hélas flagrantes, un intervenant a cité le nouveau responsable d'ITER, M. Bigot (ancien Administrateur Général du CEA), qui a déclaré dans le dernier numéro de CLIC info qu'il ne fallait pas confondre « transparence et intrusion », tout en évoquant des événements qui n'avaient rien à voir avec le sujet : accréditation de membres de la CLI sur les visites du chantier par l'ASN, demande de documents, etc... Le secrétaire de la CLI et une élue de Vinon ont voulu préciser que la fusion des CLI avait été demandée, par les membres de la CLI Cadarache qui étaient également membres de la CLI ITER. L'élue de Vinon a insisté sur son travail bénévole et ses agendas chargés et, du coup, simplifiés par une la fusion des deux CLI. À quoi tient la transparence et donc l'information des populations ?

- Les absences récurrentes "des grands élus" (députés, sénateurs, conseillers régionaux, départementaux, raison de notre insistance (à tort, nous le reconnaissons) a procédé à l'appel des membres de la CLI en début de séance afin de pointer les nombreux et éternels absents disposant de mandats représentatifs des populations concernées. Proposition très mal reçue par l'animatrice de la séance, qui justifiait l'absence des maires, notamment de Vinon, en excusant ces élus aux agendas chargés. Nous tenons à préciser que nos critiques ne concernaient pas ce type d'élus que nous avons régulièrement vu dans les autres réunions publiques et qui participent aux travaux de la CLI, mais, s'il faut un exemple, nous citerons le député M. CASTANER qui avait répondu au collectif en 2014 « qu'il avait été désigné par M. GUERINI sans être consulté et qu'il ne souhaitait pas le représenter à la CLI ITER! »

- La similitude de situation des travailleurs du chantier ITER avec le chantier EPR de Flamanville et la condamnation de Bouygues pour travail dissimulé sur plus de 500 salariés a fait l'objet des interventions et témoignages de Samuel (chômeur sans débouché sur le chantier) et de Patrick (travailleur du nucléaire à la recherche lui aussi d'un emploi, à 59 ans) ! Un point a été fait sur le chômage important dans le bassin de Manosque et le fait que seulement 195 postes ont été proposés à ce jour par Pôle emploi. Un chiffre annoncé comme miraculeux par le nouveau SGAR, M. QUEFFELEC !

**Au cours de cette réunion publique de la CLI, nous avons appris ou constaté :**

- Les remplacements : -de M. BARSACQ par M QUEFFELEC. Le nouveau SGAR, visiblement pire que le précédent, s'est permis de railler la circulaire DGT 2008/17 du 5 octobre 2008 relative au détachement des travailleurs en France dans le cadre une prestation de services, que nous lui avons offerte. Celle-ci est pourtant destinée aux employeurs donneurs d'ordre, préfets et sous-préfets, inspection du travail et autres services de l'État. Il s'est aussi lancé dans une explication plus que douteuse au sujet de notre interrogation sur le bien-fondé d'une annonce de pôle emploi ITER concernant un poste de secrétaire "secret défense", à pourvoir en intérim ? Nous vous renvoyons aux compétences exigées pour un tel poste qui ne nous semblent pas correspondre au cadre de l'intérim ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Habilitation\\_de\\_sécurité\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Habilitation_de_sécurité_en_France))

-de M. PIZOT par Mme. SAEZ, élue du conseil départemental 13. Nous ne pouvons que nous réjouir que le conseil départemental des Bouches-du-Rhône prenne autant au sérieux le fonctionnement de la CLI et se mettent à l'écoute des conséquences du plus grand chantier d'Europe sur les populations. Bienvenue donc à Mme la Présidente !

- L'ouverture réglementée à la circulation de la route du barrage (EDF) de Cadarache, saluée par le maire de Beaumont de Pertuis !

- Que M. BIGOT, aujourd'hui à la tête d'ITER :

-ne respecte pas les engagements pris avant son arrivée, notamment sur un projet d'étude universitaire dirigé par le LEST (laboratoire d'économie et de sociologie du travail-CNRS Aix-Marseille Université). Ce type d'étude sociologique a déjà été réalisée autour de grands projets industriels et consiste à étudier le chantier ITER qui par son ampleur et son caractère international est révélateur des transformations en cours au point de vue technologique, mais aussi de l'organisation des normes du travail et de l'emploi, de la recomposition des territoires, etc. Proposé par la CLI, accepté par son prédécesseur, ce projet était sur le point trouver le financement (CG 13, DIRECCTE, CR PACA) pour démarrer à la rentrée 2015. Peine perdue, M. BIGOT a estimé que cette étude était une perte de temps inutile.

-déclare que le coût du projet sera supérieur à 12 milliards d'euros alors que le chiffre connu depuis 2014 est de 16 milliards? Que chaque journée de travail sur ITER peut-être estimée à environ 1 millions d'euros...

-déclare qu'il ne faut pas confondre transparence et intrusion !

•Que le départ de l'entreprise espagnole COMSA a provoqué le licenciement d'une vingtaine de salariés expatriés de COMSA France, en fin d'année 2014, avec de nombreuses infractions à la législation du travail mais que la représentante de la DIRECCTE, a déclaré en réponse à notre question pendant la CLI qu'elle ne dressera pas de procès verbal à l'encontre de COMSA, ignorant ainsi le droit des victimes Le comble est qu'une partie de ces salariés est venu grossir le nombre de demandeurs d'emploi à Pôle Emploi.

### **Sur d'autres points :**

- Le responsable de l'Agence Iter France s'est engagé à aider financièrement une association de Vinon qui donne des cours de langue française aux personnels étrangers du chantier ainsi, qu'à leurs conjoints, voire à leurs enfants, bravo !
- Nous attirons l'attention de la CLI sur le fait qu'elle devrait avoir connaissance d'un prochain rapport d'audit similaire à celui de fin 2013 puisque la fréquence en est annoncée tous les 2 ans.
- Nous avons pris soin comme par le passé d'envoyer préalablement nos questions par écrit, nous constatons d'ailleurs, à ce sujet, que nous sommes malheureusement les seuls à utiliser cette pratique ! Nous pensons que la CLI devrait l'encourager.
- En révélant ou mettant en lumière des éléments importants qui font partie intégrante de la transparence nécessaire (et obligatoire) du nucléaire, en particulier celle du chantier ITER, nous pensons faire avancer le débat dont la CLI doit être le siège.

### **Nous n'avons pas abordé :**

- **Le sort et les droits des victimes d'accident du travail**, comme celui survenu au mois de mai 2015 à un salarié espagnol (chute d'un échafaudage de 8 m de haut, potentiellement mortel). Qu'est devenue la victime ? Comment s'organise le suivi médical de l'hospitalisation, l'évaluation de la gravité, les conséquences, les niveaux d'éventuels handicaps, pensions, reclassements, information des conséquences et des droits de la victime et/ou à sa famille ? De façon plus générale, le suivi médical et les cotisations qui lui sont dédiés ? Une enquête a-t-elle été ouverte conformément au code du travail ?
- La demande de participation à la CLI Cadarache/ITER, de l'association MZC, qui représente les travailleurs de la sous/traitance. du nucléaire. Les syndicats ne disposent que d'un siège par organisation, ce qui démontre le peu d'intérêt pour le travail et les travailleurs bâtisseurs d'ITER. De plus ces syndicalistes sont, dans la majorité des cas, les salariés des exploitants nucléaires et représentent seulement 20 % des travailleurs du nucléaire !

- L'estimation actuelle des coûts de réalisation du projet, le dernier chiffre connu étant de 16 milliards d'euros !

- Les engagements de l'État : suite à l'attribution du projet à la France, un préfet avait été spécialement désigné pour ITER. En 2006/ 2007, à plusieurs reprises, il rencontre la CGT du Site de Cadarache qui revendique que le chantier ITER soit labellisé « grand chantier » ; l'Etat refuse cette classification pour un projet international, mais le préfet M. Imbert, assure que le chantier ITER se doit d'être exemplaire car il sera la vitrine de la France dans le monde entier ! Nous nous demandons aujourd'hui où est cette exemplarité, dans l'utilisation du dumping social, l'augmentation des coûts,... ?

Salutations Cordiales des membres du collectif Bolkenstein  
(des citoyens indépendants pour la transparence et pour des droits plus humains !)